



Assurons  
un monde  
plus ouvert

Communiqué de presse

Paris, le 29 mars 2021

## CNP Assurances annonce le succès de l'émission d'une obligation perpétuelle Restricted Tier 1 de 700 M\$

**CNP Assurances annonce le succès de son émission subordonnée Restricted Tier 1 d'un montant de 700 millions de dollars.**

Il s'agit d'obligations à durée indéterminée portant intérêt au taux fixe de 4,875 % jusqu'au 7 avril 2031. Elles sont assorties d'un mécanisme de réduction du principal et d'annulation obligatoire des coupons en cas d'insuffisance de la solvabilité de CNP Assurances, conformément aux dispositions de la directive Solvabilité 2.

Les obligations ont fait l'objet d'un swap en euros pour une période de 10 ans, ce qui a permis à CNP Assurances d'obtenir un taux effectif de 2,852 %.

Cette émission permettra au groupe CNP Assurances de préparer les prochaines arrivées à échéance obligataires et d'optimiser sa structure de capital, tout en conservant une flexibilité financière d'émission de titres subordonnés Restricted Tier 1, Tier 2 et Tier 3. Les fonds provenant de l'émission entreront dans la constitution du capital réglementaire Solvabilité 2.

L'obligation a été placée auprès de près de 200 investisseurs, dont 77 % d'asset managers, assureurs et fonds de pension, et 23 % d'investisseurs publics de banques. Elle a été souscrite par des investisseurs du Royaume-Uni/Irlande à 37 %, d'Asie à 28%, de France à 12 %, de Suisse à 9 %, du Benelux à 5 % et d'autres pays à 9 %. L'émission a été sursouscrite près de quatre fois avec un carnet d'ordres total de 2,7 milliards de dollars témoignant de leur confiance dans la solidité financière de CNP Assurances.

Les titres sont notés BBB par S&P, Baa3 par Moody's et BBB- par Fitch.

Le règlement est prévu le 7 avril 2021. Les termes finaux seront disponibles sur le site [www.cnp.fr](http://www.cnp.fr) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

## A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

### Contacts Presse

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez-nous sur :



### Investisseurs et analystes

Nicolas Legrand 01 42 18 65 95

Jean-Yves Icole 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot 01 42 18 83 66

[infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)

